



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES**

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PORTANT SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 177 AFIN D'AMENDER LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC

AVIS public est, par les présentes, donné par la soussignée :

Que le Conseil de la MRC des Appalaches, suite à l'adoption du projet de modification du schéma d'aménagement révisé portant le numéro 177 par sa résolution CM-2017-10-7959, à la séance du 11 octobre 2017, tiendra une assemblée publique de consultation :

Mardi le 12 décembre 2017 à 19 heures, à la salle du conseil de la MRC des Appalaches, Édifice Appalaches, 2^e étage, 233 boulevard Frontenac Ouest, Thetford Mines.

Au cours de cette assemblée publique, la Commission expliquera les modifications proposées et leurs effets sur le plan d'urbanisme et sur le règlement de zonage de la municipalité d'Adstock.

Une copie du projet de règlement 177 est disponible pour consultation au bureau municipal de chacune des municipalités de la MRC des Appalaches ainsi qu'au bureau de la MRC, 233, boul. Frontenac Ouest, Thetford Mines aux heures régulières de bureau.

Résumé du projet de règlement 177

Le projet de règlement 177 a pour objets de :

- Diminuer la superficie de l'affectation « Pôle récréotouristique du Mont Adstock » qui passera de 770 hectares à 696 hectares;
- Modifier les limites de la « Zone récréotouristique de réserve » et de la « Zone d'activités récréotouristiques à prédominance commerciale » qui auront respectivement 287 hectares et 211 hectares,
- Diviser la « Zone d'activités récréotouristiques à prédominance commerciale » en deux nouvelles zones soit :



- A) Une « Zone d'activités récréotouristiques à prédominance commerciale prioritaire » de 71 hectares qui permettra la réalisation du projet de développement « Domaine Escapad »;
- B) Une « Zone d'activités récréotouristique à prédominance commerciale secondaire » d'environ 139 hectares qui conserve les mêmes usages autorisés que ceux permis dans la « Zone d'activités récréotouristiques à prédominance commerciale » actuelle.

Donné à Thetford Mines, ce 16 novembre 2017

Marie-Eve Mercier,
directrice générale et secrétaire-trésorière